

Mes amis,

Je suis heureux que le ciel qui s'était invité ce matin pour nous bénir tous, se soit trompé d'heure.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Monsieur René Collin, notre Ministre du Patrimoine vous prie d'excuser son absence, étant retenu par d'autres tâches,

Cependant il me charge d'exprimer en son nom, toute son admiration pour le travail effectué par les citoyens, bénévoles, qui par leur action prennent part à la conservation de notre patrimoine et témoignent de leur attachement à notre culture et à leur commune.

C'est une action qui démontre et concrétise une prise de responsabilité citoyenne digne de respect.

Puissent de telles actions faire école et susciter des vocations.

Inauguration Chapelle ND des Affligés 29/10/2017

Chers amis,

« A cœur vaillant, rien d'impossible ! »

Depuis tant d'années attendues, la rénovation de cette chapelle, élément témoin de notre culture, de la vie de notre quartier, de notre commune, tabernacle des confidences de nos aïeux, source de consolation pour beaucoup et soutien de bien des espoirs, cette rénovation est rendue effective grâce au travail bénévole d'un petit groupe de citoyens à qui nous devons non seulement de la reconnaissance mais aussi considération et respect. Cela fut possible également grâce à son propriétaire Mr Daniel Neiryck et à ses enfants qui ont également toute ma gratitude.

Comme le signe tangible d'une volonté de dialogue autour de ce qui peut rassembler et non de ce qui divise,

Comme l'expression même d'un désir de tolérance, de respect et d'humanisme,

Comme une main tendue au-delà de tout sectarisme, préjugé et pensée dogmatique,

Comme une espérance en un monde meilleur,

Ce monument nous rappellera chaque jour, au-delà des mots, le désir de paix et d'harmonie qui doit animer chacun de nous dans un projet de vie alliant : liberté, tolérance, fraternité, solidarité et bienveillance.

Je vous remercie pour votre écoute.

**Jean-Pierre Dehan
Echevin du Patrimoine
Courcelles**